

Hôpital Mondor à Créteil : rassemblement le 14 décembre

La coordination de vigilance du GHU Henri Mondor - Albert Chenevier et l'intersyndicale CFDT- CGT- SUD Santé du GHU Mondor/Chenevier appellent à un rassemblement le 14 décembre à midi, devant l'hôpital Mondor. Il s'agit de s'opposer à la disparition de la chirurgie hépatique et de la chirurgie cardiaque sur ce site. Le Collectif 94 de défense des services publics, dont Solidaires Val-de-Marne est membre, relaie activement cet appel.

De source interne à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), nous avons appris fin novembre, avec effroi, la volonté de sa direction de remettre en cause le service de chirurgie hépatique du Groupement Hospitalier Universitaire (GHU) H. Mondor - A. Chenevier. Dans le même temps nous sommes très inquiets quant à l'avenir du service de chirurgie cardiaque que nous avons conservé de hautes luttes en 2011.

La coordination de vigilance du GHU, qui a succédé à la coordination de défense de la chirurgie cardiaque à Mondor victorieuse en 2011, n'a eu de cesse depuis six ans de veiller aux différents services de tous les hôpitaux du GHU, face à la politique de restructuration hospitalière voulue par l'AP-HP. Après vérification, nous avons aujourd'hui la **confirmation que la direction de l'AP-HP a bien la volonté de remettre en cause ce service chirurgie hépatique à Mondor** ; le transfert de deux des trois chirurgiens serait acté, et le troisième compte migrer en Suisse. Une situation grave, probablement suscitée par la direction pour fermer ce service alors que l'hépatologie et la transplantation hépatique forment un axe stratégique du GHU. Outre des moyens hospitaliers, avec de nombreux postes de médecins hospitalo-universitaires dans cette discipline, ce sont aussi des postes en médecine et en biologie comme en chirurgie, aux blocs et en anesthésie-réanimation, qui sont menacés. Cela va fragiliser le futur bâtiment « Réanimation-Bloc-interventionnel (RBi) », obtenu grâce à la détermination de notre coordination.

Il est inconcevable, comme l'ont affirmé l'ensemble des sénatrices et sénateurs du Val-de-Marne ou le Président du Conseil Départemental, Christian Favier, que nous acceptions une telle orientation dont les conséquences seraient les mêmes que celles que nous dénonçons en 2011.

- Privé de transplantation hépatique, c'est l'ensemble des services de chirurgie digestive et cardiaque qui touchés, mais aussi des secteurs comme les prélèvements, la transplantation rénale, l'imagerie, l'anatomopathologie,...
- C'est ainsi le projet médical et de recherche de la Faculté de médecine et de l'Université Paris-Est-Créteil (UPEC) comme son financement qui seront atteints.
- C'est aussi l'avenir de Chenevier que la direction dépouille de ses services pour mieux vendre les terrains, alors que manque cruellement un centre de santé sur la ville.



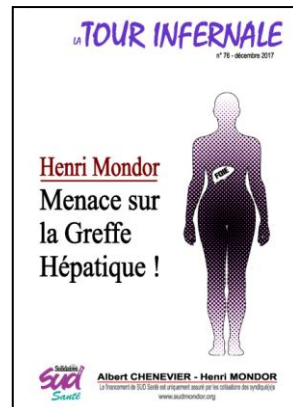
Cette position de l'AP-HP, nous apparaît d'autant plus incompréhensible que, de son côté, l'Agence Régionale Santé (ARS) formule une proposition totalement inverse.

Nous refusons de faire les frais des coupes budgétaires sur l'hôpital public de 1,4 milliards d'euros, décidées dans le cadre de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018.

Ensemble, rassemblons-nous, jeudi 14 décembre, à 12H, devant l'hôpital H. Mondor, pour exiger le maintien des services menacés, et comme en 2011, ne rien lâcher jusqu'à satisfaction !



Une pétition est également disponible.
Faisons-la signer sur nos lieux de travail !
<http://chn.ge/2iJ3nis>



Suppression du département : Solidaires s'y oppose !

Depuis des mois, dans le cadre de la mise en place progressive de la Métropole du Grand Paris, le gouvernement entretient l'idée d'une disparition programmée des trois départements de la petite couronne parisienne, dont le Val de Marne. L'union départementale Solidaires Val de Marne est totalement opposée à la suppression de notre département au profit d'une entité qui, loin de favoriser les nécessaires péréquations économiques et sociales entre territoires franciliens, accroît aujourd'hui la spéculation foncière et immobilière, risque d'engendrer de nouveaux exodes des classes populaires, et de mettre à bas des services publics de proximité.

Pour ce qui est du Val de Marne, la population et les salarié.es ont tout à craindre d'une suppression qui remettrait inmanquablement en cause des politiques sociales actuelles du Conseil départemental, allant au-delà des obligations légales : carte *Améthyste*, remboursement à 50% de la carte *ImagineR*, ordinateurs pour les collégiens et collégiennes, crèches départementales, villages vacances, soutien au logement social, aux transports en commun (*Orbival*), à la vie associative, culturelle...

Alors que dans tous les domaines, l'accès de proximité aux services publics est en recul, la suppression du département et de ses services risque d'éloigner encore plus les usagers, notamment les plus démunis, de l'accès à des services et prestations indispensables à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, aujourd'hui administrés et versés par le département.

Enfin, nous exprimons notre vive inquiétude quant aux conséquences de cette éventuelle suppression sur la situation des milliers d'agents aujourd'hui gérés par le département, et entendons leur apporter notre soutien contre toute remise en cause de leurs missions, toute aggravation de leurs conditions de vie et de travail, toute remise en cause de leur statut. **C'est pourquoi, réuni le 24 novembre, le Conseil départemental de Solidaires 94 exprime son opposition à ce projet et exige le maintien de notre département.**



Deux brochures éditées par l'Union syndicale Solidaires à diffuser aux adhérent.es de nos syndicats et utiles aussi pour des tables de presse lors d'initiatives publiques.



Commerce et services : le syndicat SUD Transgourmet se développe

Au sein du syndicat SUD *Transgourmet*, une section syndicale est créée à Wissous ; une désignation de Représentant de Section Syndicale a été effectuée sur *Transgourmet France*, à Rungis, ce qui renforce les perspectives d'implantation sur ce site, au-delà même de *Transgourmet*. Sur *Transgourmet Opérations*, où nous représentons déjà 17% des voix aux dernières élections, la direction veut passer de 18 à 10 établissements. Le syndicat s'attachera à défendre les droits des salarié.es face à cette restructuration.

Un référé a été intenté par SUD, suite à la décision de la direction de ne pas donner toutes les informations dues au CE du site de Valenton. La direction semble vouloir différer les prochaines élections qui doivent se tenir en juin 2018.

RATP, lignes A et B du RER : grève le 12 décembre

Avec d'autres syndicats de l'entreprise, **Solidaires Groupe RATP appelle à la grève les conducteurs et conductrices des lignes A et B du RER, le 12 décembre.** La « politique du chiffre », les dysfonctionnements dans l'organisation du travail, les conditions de travail qui en résultent, la dégradation du service public, tels sont les thèmes de cette action.

La situation n'est pas spécifique à ces deux lignes, ni à cette catégorie de personnel ; mais les effets y sont les plus criants. Il s'agit aussi de **mettre l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France devant ses responsabilités**, particulièrement pour ces deux lignes très fréquentées.

Roms : solidaires !

C'est le troisième hiver que 256 personnes, dont 80 enfants, vont passer dans la rue, dans des squats ou des hôtels pourris. Ce sont les laissés-pour-compte de l'expulsion du bidonville Truillot à Ivry. Le collectif de soutien aux Roumains d'Ivry ne les lâche pas et a lancé une série d'actions pour exiger les droits élémentaires de vie pour ces familles.

La première action a eu lieu samedi 18 novembre, dans le cadre de la « Journée internationale des droits de l'enfant », sur le thème « *Les enfants Roms ont-ils des droits ?* ».

La deuxième était, le 29 novembre, une rencontre avec le Préfet de Val-de-Marne ; la délégation, porteuse des pétitions de soutien, était composée des familles concernées, de militant.es du collectif et d'élu.es. **Pour l'appuyer, un rassemblement a eu lieu devant la préfecture. La lutte continue...**



« Pire que le bruit des bottes ; le silence des pantoufles ... »

Bertolt Brecht

Le gouvernement actuel a dramatiquement durci et intensifié sa politique absurde d'expulsion des pauvres qui cherche abri dans les zones délaissées de nos villes.

Plus de 1072 expulsés dans le Val-de-Marne depuis le 10 août.

Expulser les gens ne les fait toujours pas disparaître comme par enchantement.

La puissance répressive et les moyens de l'État se déchainent contre des personnes dont le seul tort est d'essayer de vivre en glanant ici et là les rebuts de notre société de consommation.

Cette brutalité s'exerce sur des personnes sans défense. Elle n'a absolument aucun effet positif sur leur situation. Les Roms servent de cobayes à une politique de brutalité sociale qui finira par s'exercer sur toutes les personnes qui pour une raison ou pour une autre seront désignées par le pouvoir à la vindicte publique.

Déjà la répression et la criminalisation des luttes sociales prend un tour inquiétant et la pérennisation des mesures d'état d'urgence est le signe d'un pouvoir tenté par l'autoritarisme.

Aujourd'hui ce sont les Roms, demain ce sera vous ou votre frère.

Nous ne devons pas accepter que se banalisent des situations qui aboutissent à l'exclusion de populations entières désignées par le pouvoir comme des parias, des non-humains.

Tant que nous en avons encore la liberté, il est de notre responsabilité d'agir pour que cessent ces politiques répressives et que les moyens de l'État servent à créer un chemin pour l'intégration des populations précarisées et exclues.

Les expulsions ne sont jamais la solution.

Education : le ministre ne définira pas notre politique syndicale !

Communiqué de l'assemblée générale du syndicat Sud éducation Val-de-Marne, le 27 novembre :

Les 18 et 19 décembre 2017, le syndicat SUD éducation 93 organisera un stage de formation syndicale intitulé « Au croisement des oppressions – Où en est-on de l'antiracisme à l'école ». **Nous condamnons la campagne agressive et haineuse dont est victime SUD éducation 93, ainsi que l'instrumentalisation de ce stage par l'extrême droite afin de tenter d'étayer ses thèses racistes et discriminatoires.** Le Ministère de l'Éducation nationale n'est pas qualifié pour se prononcer sur ce sujet, qui relève de la liberté syndicale.

SUD éducation 94 rappelle que la fédération SUD éducation regroupe des syndicats autonomes et que les choix d'orientation politique et de contenu des stages sont définis au niveau local par les syndicats locaux et n'engagent qu'eux.

SUD éducation 94 rappelle qu'il est engagé dans la lutte antiraciste à l'école comme ailleurs et dénonce **le gouvernement qui prétend porter des jugements sur l'antiracisme au moment où il pratique lui-même un racisme institutionnel** (refus de scolarisation d'enfants Roms, sans papiers, contrôle au faciès, bavures policières impunies...) Nous constatons une accélération des atteintes au droit syndical sous toutes ses formes. SUD éducation 94 dénonce les attaques contre les libertés fondamentales que sont les libertés syndicales et le droit d'expression et exige l'arrêt des poursuites envisagées.

Motion adoptée au consensus par l'ensemble des syndicats Sud éducation réunis en Conseil fédéral :

Sur la base de calomnies, le Ministre de l'éducation nationale mène une campagne inepte et a annoncé avoir porté plainte contre le syndicat départemental SUD éducation 93, qui organise un stage de formation syndicale ouvert à tous les personnels : « Au croisement des oppressions - Où en est-on de l'antiracisme à l'école ? ». Le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action, notamment sur le contenu des formations locales. **Les approches de l'antiracisme sont diverses et peuvent faire débat. Mais nous ne pouvons pas laisser dire que le stage organisé par SUD éducation 93 serait autre chose qu'un stage antiraciste visant à combattre les discriminations.** Les syndicats SUD éducation réunis en conseil fédéral ce jeudi 30 novembre dénoncent l'attaque sans précédent aux droits syndicaux et aux libertés syndicales portée par le Ministre de l'éducation nationale. Le conseil fédéral affirme sa solidarité avec les militant.e-s de SUD éducation 93 qui subissent des insultes, des menaces, et des attaques physiques contre des locaux syndicaux.

Finances publiques : les restructurations s'enchaînent...

Déplacement de la Trésorerie de Villejuif, prévision de regroupement des services des impôts des particuliers (Maisons-Alfort sur Charenton), poursuite de la démarche pour les services des impôts des professionnels, la trésorerie hospitalière devient départementale... **Il y avait 53 implantations dans le 94 avant la fusion Impôts/Trésor, il en reste 13 aujourd'hui et l'objectif est de 2...** **En 2018, 42 suppressions d'emplois sont prévues dans le département.** A ceci s'ajoute une remise en cause, nationale, des droits pour les affectations et mutations, la quasi-disparition de la promotion interne.

Lycée G. Eiffel (Cachan) : encore une fois, la police mutile !

SUD-Éducation 94 et l'Union Départementale Solidaires 94 font part de leur indignation face aux événements survenus vendredi 24 novembre devant le lycée Gustave Eiffel à Cachan. En effet, alors que **des lycéens et lycéennes manifestaient pour dénoncer la mise en esclavage de migrants africains en Libye, la police est intervenue brutalement pour disperser le rassemblement**. La police a tiré au *flashball* à plusieurs reprises, blessant une lycéenne à l'œil. On a appris samedi que **la lycéenne a perdu définitivement l'usage de son œil**.

Ces événements nous révoltent à double titre. D'abord, cela illustre une fois de plus la répression systématique que subit la jeunesse des quartiers populaires de la part des forces de police dès qu'elle ose élever la voix, même pour une cause aussi universelle que la lutte contre l'esclavage. De plus, cela démontre, encore une fois, l'urgence d'interdire l'usage de cette arme destructrice qu'est le *flashball*, arme qui a déjà provoqué la mutilation de centaines de personnes à travers le pays.

SUD-Éducation 94 et l'Union Départementale Solidaires 94 tiennent à exprimer leur soutien à la lycéenne blessée, et plus largement à tous les lycéens et lycéennes mobilisés du lycée Gustave Eiffel.



Ferroviaire : non aux intimidations antisyndicales !

La répression antisyndicale s'exerce sur de nombreux terrains. Chaque fois, il nous faut la dénoncer, nous y opposer, désobéir, agir comme nous le décidons au sein de nos collectifs syndicaux et refuser les diktats patronaux. Une illustration à travers cette « interdiction de diffuser des tracts » en gare de Villeneuve-Saint-Georges, suite à laquelle un de nos militants s'est adressé à G. Pepy, le président du Groupe SNCF.

Le 4 octobre 2017, j'ai diffusé un tract syndical dans une gare. Heureusement que depuis 40 ans, je ne préviens pas les présidents de la SNCF à chaque fois que je distribue un tract en gare, pensez-vous. Vous avez bien raison.

Mais cette fois, **pour « diffusion ou distribution d'objets ou d'écrits en gare », on m'a remis un avis d'infraction à 100 euros** ; Il est bien évident que j'entends continuer à diffuser des tracts syndicaux en gare (plus exactement, notamment dans les gares). On m'a donc remis un **second avis d'infraction de 200 euros pour « refus d'obtempérer »**.

Plutôt que d'écrire à Monsieur Le-centre-de-recouvrement-des-procès-verbaux pour exercer une voie de recours, ainsi qu'il est mentionné sur les papiers qui m'ont été remis, je m'adresse à vous. Mais c'est surtout pour une autre raison : alors qu'il est bien indiqué que pour exercer un recours ou pour régler il y a un délai de **deux mois**, j'ai eu la surprise de constater que, **moins d'un mois après les faits, la SNCF avait recours à un huissier pour adresser une « mise en demeure de régler dans les plus brefs délais »**. Bien évidemment, ce traitement ne m'est pas particulier. Bien d'autres personnes, dont certaines en situation de fragilité pour des motifs divers, ont droit à ce traitement : « huissier de justice », « mise en demeure de régler », « urgent », etc., le tout avec la dose de caractères gras et encadrés qu'il faut... Tout est fait pour faire pression sur les personnes qui reçoivent cela. Ce genre de méthodes n'honore guère le service public ferroviaire.

S'il vous plait de transmettre mon dossier au Ministère public au lieu de le classer, je ne manquerai pas de rendre à la chose toute sa dimension publique, afin de mettre en exergue les questions liées aux libertés syndicales, aux libertés publiques, aux pressions exercées sur des usagers, etc.

Le journal des adhérents et adhérentes de Solidaires en Ile-de-France

Syndicats et unions départementales ont reçu le journal destiné à chaque adhérent-e. **Le partage de l'information est une des conditions de la démocratie, au sein du mouvement syndical comme ailleurs**. Au sommaire de ce numéro :

- Nouvelle.** On déménage au 31 rue de la Grange-aux-Belles
- Territoires.** Bientôt une Bourse du travail à Roissy ?
- Syndicalisme.** Solidaires 95 remis sur pied
- Mobilisation.** La Bourse du travail de Villejuif n'est pas à vendre
- Mobilisation.** Les « emplois aidés » et leur suppression
- Mobilisations.** La marche des hospitaliers
- Actualité.** La Poste : ruée vers l'or gris.
- Repères :** Liste des défenseurs syndicaux
- Repères :** Conseillers du salarié Solidaires en IdF
- Repères :** Permanences des syndicats en Ile-de-France
- A dispo :** Fiches Solidaires

Solidaires 94 : Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil Cedex.
01 43 77 06 42 solidaires94@orange.fr www.solidaires94.overblog.com

